Cantley

Cantley... Une nature accueillante!



GUIDE COMMUNAUTAIRE

CANTLEY.CA • ÉDITION 2026-2029

Crédit photo: Shawn Moreton Photography

Pharmacie
Jean-François
Chapdelaine Inc.
Pharmacien-propriétaire
AFFILIÉ À
familiprix
EXTRA
443, Montée de la Source, Cantley
819.317.1217

ABATTAGE & Émondage
Spécialisés
6366805 Canada inc.
Abattage • Émondage
Taille de haies
Déboisement de terrains
Location de déchiqueteuse
Location de pelle mécanique
Débroussailleuse
819 775-0797
2209, route du Carrefour
Val-des-Monts, J8N 7T7
www.abattage-emondage.com







TABLE DES MATIÈRES

DIRECTION GÉNÉRALE

Le mot de la mairesse 05
Conseil municipal 2025-2029 06
Direction générale 08
Communications 11
Coordonnées de la Municipalité 12
Numéros utiles 15
La municipalité en bref 16
Parcs municipaux 18
Cantley, une histoire riche ! 20

LOISIRS ET CULTURE 21

Service des loisirs et de la culture 21
Centre communautaire multifonctionnel (CCM) 22
L'Espace culturel - votre bibliothèque municipale 23
Événements annuels 24
Terrains sportifs & patinoires 25
Répertoire des organismes communautaires 26

TRAVAUX PUBLICS 30

Service des travaux publics 30
Collecte des matières résiduelles et compostables 31
Info-collecte : questions fréquentes 32

URBANISME ET ENVIRONNEMENT 35

Service de l'urbanisme et de l'environnement 35
Demande de permis, certificat d'autorisation et déclaration des travaux 36
Environnement 38
Informations utiles 41
Fonds vert - volet communautaire 42

FINANCES 43

Service des finances 43
Taxation 43
Budget municipal 44
Rôle d'évaluation 45

SERVICE DES INCENDIES 46

Service des incendies et premiers répondants 46
Permis de brûlage 47
Feux d'artifice 47
Règlements - feux extérieurs 48

INFORMATIONS UTILES 50

AVIS AU LECTEUR | Nous vous invitons à porter une attention particulière aux renseignements contenus dans ce guide puisqu'ils s'adressent à tous les citoyens de la Municipalité de Cantley. Cependant, le contenu de cette publication est sujet à changement sans avis préalable et est basé sur les renseignements disponibles au moment de mettre sous presse.

Cantley sur votre cellulaire
cantley.ca

1. DÉMARREZ VOTRE CAMÉRA
2. BALAYEZ L'ÉCRAN
3. CLIQUEZ SUR LE LIEN

PUBLICATION : Municipalité de Cantley **RÉDACTION :** Municipalité de Cantley
RÉGIE PUBLICITAIRE : Éditions Média Plus Communication
IMPRESSION : Imprimerie spéciale de la compagnie Éditions Média Plus Communication
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2026

Me Guylaine Lamarre
Notaire et conseiller juridique
Achats Hypothèque Testaments Mandat
guylaine.lamarre@notarius.net
www.notairelamarre.com
393, Montée de la Source, suite 100
Cantley, Québec J8V 0J2
tél.: 819.827.7478
téléc. 819.607.1478

GIANT TIGER TIGRE GÉANT
Tora Wakefield Limitée
Véronique Bernard • Gérante / Propriétaire
153, chemin Valley, Unit 400
Wakefield (La Pêche)
819 459.1628
WWW.TIGREGEANT.COM
ÉTABLIE EN 1961 / ESTABLISHED IN 1961

Ti POULET
819 607-0578
435, Mtée. de la Source
Cantley QC J8V 3B5

C'EST PAS PARCE QUE ÇA NE PARAÎT PAS QUE ÇA N'EXISTE PAS.
SOS
VIOLENCE CONJUGALE
1800 363-9010

Chez LouLou
ALIMENTATION
PATRY - CHEVALIER
819 827-1021
890, Montée de la Source, Cantley

Mamma Teresa
RISTORANTE
819 827-3020
254, ch. Old Chelsea
Chelsea, J9B 1J3
www.mammateresa.com

Tim Hortons
415, MONTÉE DE LA SOURCE, CANTLEY
46, BOUL. GREBER, GATINEAU
415, MONTÉE PAIEMENT, GATINEAU
415, BOUL. LA VERENDRYE EST, GATINEAU
1100, BOUL. MALONEY OUEST (PROMENADES), GATINEAU



MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente la toute nouvelle édition du **Guide communautaire de la Municipalité de Cantley**!

Conçu pour vous accompagner au quotidien, ce guide se veut à la fois un outil pratique et une source précieuse d'information pour toutes les personnes qui vivent à Cantley ou qui choisissent de s'y établir.

Vous y trouverez plusieurs renseignements utiles concernant :

- les services municipaux à votre disposition;
- les services de proximité et les organismes du milieu;
- nos parcs, sentiers et espaces verts;
- les activités de loisir et les rendez-vous annuels qui animent notre communauté;
- les règlements municipaux;
- et bien plus encore!

Je tiens à remercier chaleureusement les entreprises qui ont choisi de soutenir la réalisation de ce guide en y achetant de la publicité. Grâce à leur contribution, cet outil peut être offert gratuitement à l'ensemble de la population cantléenne. Je vous invite d'ailleurs à porter une attention particulière aux publicités qui y sont présentées et à encourager, lorsque possible, les commerces et entreprises d'ici.

Mes sincères remerciements vont également au Service des communications pour la préparation et la mise en valeur des contenus, ainsi qu'aux Éditions Média Plus Communication pour leur précieuse collaboration à la coordination du projet.

Je vous invite à conserver ce guide à portée de main. Il deviendra rapidement une référence utile pour faciliter votre quotidien, mieux connaître les services offerts et participer pleinement à notre vie communautaire.

À Cantley, nous avons le privilège de vivre dans un environnement exceptionnel où la nature côtoie une communauté dynamique, engagée et accueillante. Ensemble, continuons à faire de notre municipalité un milieu de vie où il fait bon vivre, grandir, s'épanouir et se rassembler.

Bonne lecture et belle découverte de tout ce que Cantley a à offrir!

La mairesse,
Nathalie Bélisle

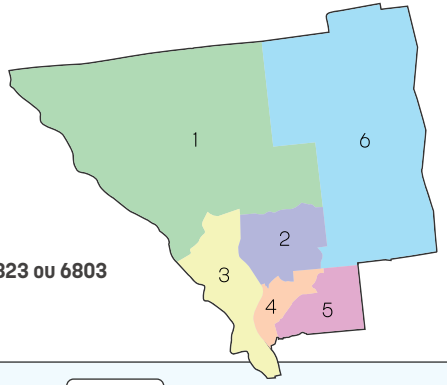
CONSEIL MUNICIPAL 2025-2029



MAIRESSE DE CANTLEY

NATHALIE BÉLISLE

nbelisle@cantley.ca
819 827-3434, **poste 6823 ou 6803**



CONSEILLERS - DISTRICTS

Découvrez votre district :
cantley.ca/elus



Nº1 | DISTRICT DES MONTS

MEAGHAN MASSEY

mmassey@cantley.ca
819 664-8886



Nº2 | DISTRICT DES PRÉS

FRÉDÉRIQUE LAURIN

flaurin@cantley.ca
819 230-0530



Nº3 | DISTRICT DE LA RIVE

ALEXANDRE KHAN

akhan@cantley.ca
514 777-7056



Nº4 | DISTRICT DES PARCS

JEAN-BAPTISTE MICHON

jmichon@cantley.ca
873 660-8022



Nº5 | DISTRICT DES ÉRABLES

MATTHIEU HACK

mhack@cantley.ca
613 291-1285



Nº6 | DISTRICT DES LACS

ISABELLE ST-LOUIS

istlouis@cantley.ca
819 210-5051

COMITÉS MUNICIPAUX

COMITÉS MUNICIPAUX

La Municipalité fait appel à cinq comités différents pour étudier des dossiers, préparer des décisions et formuler des recommandations pour le conseil municipal. Ces comités sont formés de citoyens et d'élus municipaux pour représenter les intérêts de tous de façon démocratique.

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le comité est formé de huit membres, dont deux élus, et est mandaté d'étudier les questions d'urbanisme, de zonage et de toute question relative à l'aménagement de la municipalité.

Comité consultatif en environnement et développement durable de Cantley (CCEDDC)

Ce comité est composé de huit membres, dont deux élus, et est mandaté de soumettre des recommandations concernant l'environnement, l'énergie, la gestion des matières résiduelles et les installations septiques.

Comité consultatif des loisirs, de la culture et des événements (CCLCE)

Le CCLCE est composé de sept membres, dont un élu municipal. Il a pour mandat de formuler des avis et des recommandations sur les questions liées aux activités de loisir, au développement social, à la participation citoyenne ainsi qu'aux équipements de loisir.

Comité consultatif des finances (CCF)

Le comité consultatif des finances réunit cinq membres dont un élu qui doivent formuler des recommandations sur tous les sujets et documents reçus du conseil municipal concernant les finances, comme la planification, la gestion et le développement financier.

Commission jeunesse de Cantley (CJC)

La commission jeunesse est composée d'un maximum de six jeunes de la municipalité âgés entre 12 et 17 ans ainsi que d'un élu municipal. Elle vise à préparer et impliquer les jeunes dans la réflexion, les enjeux, le développement et l'évaluation de questions qui touchent leur communauté dans une perspective durable pour la jeunesse.

Vous voulez vous impliquer dans nos comités municipaux ?
Apprenez-en davantage ici : cantley/comites-municipaux

DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure le bon fonctionnement de l'administration municipale en faisant le lien entre le conseil municipal et les services administratifs.

Sous l'autorité du conseil, le directeur général et greffier-trésorier :

- planifie, coordonne et supervise les opérations municipales ;
- veille à la mise en œuvre des décisions et des orientations stratégiques ;
- assure le suivi des séances du conseil et la transmission des décisions aux directions concernées ;
- et plus encore !

Séances du conseil municipal

Le conseil municipal se réunit une fois par mois. Tous les citoyens sont invités à participer aux séances et peuvent poser leurs quetsions aux élus durant la période de questions. Les séances du conseil municipal se déroulent au Centre communautaire multifonctionnel situé au 6, impasse des Étoiles.

Accédez aux diffusions et enregistrements des séances du conseil

Les séances sont diffusées sur notre page **Facebook**

Pour accéder aux enregistrements des séances du conseil municipal, rendez-vous sur la chaîne **YouTube** de la Municipalité.

Accédez aux ordres du jour et procès-verbaux des séances :
cantley.ca/seances-du-conseil

Consultez les règlements municipaux :
cantley.ca/reglements-municipaux

Accédez aux avis publics :
cantley.ca/avis-public

Vous avez des questions concernant la direction générale ?
municipalite@cantley.ca 819 827-3434



SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le Service des affaires juridiques assure la gestion et la coordination des activités liées au greffe, aux affaires juridiques et aux archives de la Municipalité.

Le service assure de :

- traiter les demandes d'accès à l'information ;
- conseiller les directions sur les enjeux juridiques ;
- gérer les archives ;
- et plus encore !

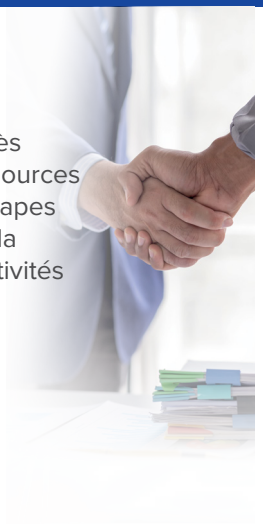
Demande d'accès à l'information

Vous souhaitez consulter un document municipal ou obtenir des renseignements personnels vous concernant ?
Vous pouvez faire une demande d'accès à l'information en communiquant avec la Municipalité.

Apprenez-en davantage sur les affaires juridiques :
cantley.ca/greffe

RESSOURCES HUMAINES

SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES



Le Service des ressources humaines joue un rôle-conseil auprès de la direction et du conseil municipal dans la gestion des ressources humaines et accompagne les employés dans les différentes étapes de leur parcours professionnel. Le service est responsable de la planification, de la coordination et de la mise en œuvre des activités liées à la gestion du personnel de la Municipalité de Cantley.

Il assure notamment :

- la gestion des processus de recrutement et de dotation ;
- l'accueil et l'intégration des nouveaux employés ;
- le développement des compétences ;
- la gestion de la performance, la mobilisation et la rétention du personnel ;
- le respect et l'application des lois, règlements et normes en matière de travail ainsi que des dispositions de la convention collective applicable.

Vous avez des questions ?
emplois@cantley.ca

Consultez les offres d'emploi :
cantley.ca/emplois

FIBRE OPTIQUE 307NET

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

Un service Internet local offert par votre municipalité.

En vous abonnant, vous profitez d'une connexion rapide et fiable tout en contribuant au développement économique de votre région.

Choisissez un service d'ici, conçu pour les citoyens d'ici.

APPRENEZ-EN DAVANTAGE : WWW.307NET.CA

JEMABONNE307NET@CANTLEY.CA 819 827-3434

COMMUNICATIONS

SERVICE DES COMMUNICATIONS



Le Service des communications a pour mission de faire parvenir aux citoyens les informations importantes à travers les différents médias, comme le site Web, les réseaux sociaux, ou encore le journal communautaire.

NOTRE SITE WEB

Pour toute information, nous vous invitons à consulter notre site Web, qui demeure la source officielle de nos services et actualités.

Visitez le site Web : cantley.ca

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez nos réseaux sociaux afin de rester à l'affût des nouvelles municipales. Nous y publions tout ce que vous avez besoin de savoir !

PLATEFORME CITOYENNE Voilà!

Disponible sur le Web ou en application mobile, la plateforme Voilà! vous permet de rester informé et d'accéder à votre compte de taxes municipales.

Inscrivez-vous à Voilà ! : cantley.appvoila.com

ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE MUNICIPALE

En vous abonnant à l'infolettre, vous recevrez toutes les actualités concernant les événements et informations essentielles des services municipaux.

Ne manquez pas nos articles publiés chaque mois dans les pages municipales du journal communautaire l'Écho de Cantley.

COORDONNÉES DE LA MUNICIPALITÉ

MAIRIE (MAISON DES BÂTISSEURS)	8, chemin River Cantley, QC J8V 2Z9
SITE WEB & COURRIEL	www.cantley.ca municipalite@cantley.ca
TÉLÉPHONE GÉNÉRAL	819 827-3434
SANS FRAIS	819 503-8227
COMMUNICATIONS	819 827-3434, poste 6838
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	819 827-8303
TRAVAUX PUBLICS	819 827-8302
LOISIRS ET CULTURE	819 827-8310
TAXATION ET FINANCES	819 827-8312
URGENCES (HORS HEURES D'OUVERTURE)	Option 7 (infrastructures) Option 8 (déneigement)
CENTRE COMMUNAUTAIRE (CCM)	6, impasse des Étoiles 819 827-4449
ESPACE CULTUREL (BIBLIOTHÈQUE)	819 827-8329
VIDANGE FOSSE SEPTIQUE	gestionseptique@cantley.ca

C'est quoi Voilà?

Une plateforme disponible sur le Web ou sur application mobile qui vous permet de facilement accéder aux informations de la municipalité.

Avec votre compte citoyen, vous pourrez :

- Faire une demande de permis en ligne;
- Signaler la municipalité d'une situation;
- Consulter votre compte de taxes;
- Accéder au calendrier des collectes de matières résiduelles;
- Rester à l'affût des événements et activités de loisirs et culture;
- ...et plus encore!

Consultez notre page Web pour tous les détails :
www.cantley.ca/portail-citoyen-voila



COORDONNÉES DE LA MUNICIPALITÉ





MAIRIE

Maison des Bâtisseurs
8, chemin River
Cantley (Québec) J8V 2Z9

Téléphone : 819 827-3434
Sans frais : 819 503-8227

Télécopieur : 819 827-4328
Télécopieur - urbanisme : 819 827-0466

municipalite@cantley.ca

Heures d'ouverture :

- Lundi au jeudi : 8 h à 16 h

* Fermeture pour le dîner de 12 h à 12 h 30

- Vendredi : 8 h à midi
- Samedi et dimanche : fermé

CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL (CCM)

6, impasse des Étoiles
Cantley (Québec) J8V 2Z9

Téléphone : 819 827-8310
loisirsculture@cantley.ca

ESPACE CULTUREL (BIBLIOTHÈQUE)

*situé dans le CCM

Téléphone : 819 827-8329
espaceculturel@cantley.ca

Visitez cantley.ca/espace-culturel pour les heures d'ouverture de la bibliothèque.

URGENCE

Pour une urgence liée aux travaux publics (soirs et fins de semaine) :

819 827-3434
Option 7 (Infastructures) • Option 8 (Déneigement)







LISTE DES NUMÉROS UTILES

URGENCES	
URGENCE	911
POLICE (MRC DES COLLINES)	819 459-9911
SÉCURITÉ PUBLIQUE (MRC)	819 459-2422
CENTRE ADMINISTRATIF (MRC)	819 827-0516
COUR MUNICIPALE	819 827-2687
JEUNESSE (MRC)	
ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS	819 503-8090
ÉCOLE SAINTE-ÉLISABETH	819 503-8024
ÉCOLE L'ORÉE-DES-BOIS	819 503-8088
CPE LIBELLULES	819 607-0995
CPE AUX PETITS CAMPAGNARDS	819 827-5470
GARDERIE IMAGINE DES COLLINES	819 607-4440
MAISON DES JEUNES	819 607-0871
ANIMAUX	
SPCA DE L'OUTAOUAIS	819 243-2004
PATROUILLE SPCA (CHIEN PERDU)	819 205-2908
MINISTÈRE DE LA FAUNE ET PARCS	819 246-1910
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	
SANTÉ QUÉBEC OUTAOUAIS	819 966-6000
CLSC CANTLEY	819 459-1112, poste 333453
INFO-SANTÉ / INFO-SOCIAL	811
CENTRE ANTIPOISON	1 800 463-5060
MAISON DES COLLINES	819 459-1233
MAISON PAPILLON	info@maison-papillon.org
CARREFOUR EMPLOI DES COLLINES	1 877 770-2435
GRENIER DES COLLINES	819 457-1010
SAINT-VINCENT-DE-PAUL	819 665-3819
MAISON LE RICOCHET	819 456-4230
PAROISSE SAINTE-ÉLISABETH	819 827-2004
SERVICES AUX AÎNÉS	1 855 662-4637
AUTRES	
POSTE DE TRANSBORDEMENT (RDD)	819 457-4086
TRANSCOLLINES	1 866 310-1114
POSTES CANADA	1 800 267-1177
HYDRO-QUÉBEC (PANNES)	1 800 790-2424
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT OUTAOUAIS	819 770-3242

CANTLEY, UNE NATURE ACCUEILLANTE OÙ IL FAIT BON VIVRE !

Avec ses vastes forêts, sa richesse naturelle et la rivière Gatineau qui traverse son territoire, Cantley offre un milieu de vie exceptionnel. Sa faune et sa flore diversifiées, de même que ses nombreux espaces naturels, en font un lieu privilégié pour tous ceux en quête d'un environnement propice à leur établissement et à leur épanouissement.

Officiellement constituée le 1er janvier 1989, la municipalité compte aujourd'hui plus de 12 000 citoyens. Depuis sa création, Cantley séduit les familles par sa qualité de vie, son caractère champêtre et son équilibre harmonieux entre nature et proximité des services.

MRC DES COLLINES DE L'OUTAOUAIS

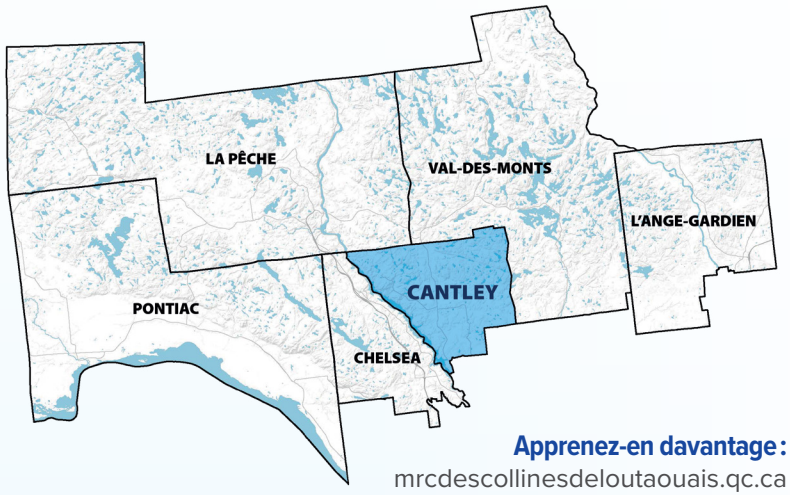
La MRC des Collines-de-l'Outaouais est l'organisme régional qui regroupe les six municipalités de son territoire : Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Pontiac et Val-des-Monts. Son rôle consiste à exercer des responsabilités qui dépassent le cadre d'une seule municipalité. Elle agit ainsi pour les municipalités ou en collaboration avec celles-ci afin d'assurer une gestion cohérente et efficace de services et dossiers d'intérêt régional.

Administration

- Téléphone : 819 827-0516
- Sans frais : 1-800-387-4146

Sécurité publique (police) :

- Téléphone : 819 459-2422
- Sans Frais : 1-877-459-2422



MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

Apprenez-en davantage :
mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca

LA MUNICIPALITÉ EN BREF

Les principales responsabilités de la MRC comprennent notamment :

- la cour municipale ;
- l'évaluation foncière des propriétés situées sur son territoire ;
- le développement économique, social et culturel, notamment par le soutien aux acteurs du milieu ;
- la protection de l'environnement, incluant la gestion des matières résiduelles et la gestion du libre-écoulement des eaux ;
- l'aménagement du territoire, notamment par la planification et l'application du schéma d'aménagement ;
- la sécurité publique, par l'entremise du Service de police de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ;
- le transport collectif, assuré par Transcollines.

Transcollines

Transcollines, le service de transport collectif des Collines-de-l'Outaouais

Transcollines assure un service public de transport collectif et contribue aux autres formes de mobilité durable sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, en plus de s'engager à leur développement en Outaouais rural.

Le réseau de Transcollines propose des lignes d'autobus sur un parcours fixe ainsi qu'un service de transport à la demande, offrant ainsi des déplacements flexibles, fiables et abordables, au quotidien. Ces services relient les municipalités des Collines-de-l'Outaouais entre elles, tout en facilitant les déplacements vers Gatineau ainsi que l'accès aux emplois, aux services, aux établissements d'enseignement et aux activités.

Des questions ?

www.transcollines.ca infotranscollines@mrcdescollines.com
Téléphone : 819 456-1114 Sans frais : 1 866 310-1114

Téléchargez l'application mobile — Télécharger dans l'App Store — DISPONIBLE SUR Google Play



PARCS MUNICIPAUX

LÉGENDE DES PICTOGRAMMES

A PARC DES BONS-VIVANTS
71, RUE RÉMI G7

B PARC CAMBERTIN
11, RUE DU GUI F6

C PARC CHAMONIX
40, RUE DE CHAMONIX EST C3

D PARC CHAMPÊTRE
106, RUE DU DOMAINE-CHAMPÊTRE F8

E PARC DU CONTREFORT
IMPASSE DE LA COULÉE F7

F PARC DENIS
92, CHEMIN DENIS F8

G PARC DUPÉRÉ
RUE DUPÉRÉ G7

H PARC ÉCOLOGIQUE GINNS
265, CHEMIN SAINTE-ÉLISABETH G5

I PARC ÉCOLOGIQUE ST-MORITZ
1, RUE ST-MORITZ C3

J PARC ÉQUESTRE
32, CHEMIN GROULX G5

K PARC GÉRARD-BOURGEOI
99, RUE DU MONT-JOËL F6

L PARC GERES
8, RUE GERES G7

M PARC DES GLACIATIONS
1221, MONTÉE DE LA SOURCE E3

N PARC GODMAIRE
38, RUE GODMAIRE F6

O PARC GRAND-PRÉ
46, RUE DE GRAND-PRÉ F5

P PARC HAMILTON
30, RUE HAMILTON E7

Q PARC LAVIOLETTE
70, RUE LAVIOLETTE H5

R PARC LONGUE-ALLÉE
30, RUE LONGUE-ALLÉE E6

S PARC DES MANOIRS
36, RUE DESCHAMPS I5

T PARC MARQUIS
60, RUE DES MARQUIS I6

U PARC MARSOLAIS
2, RUE MARSOLAIS G7

V PARC MARY-ANNE-PHILLIPS
47, CHEMIN SUMMER E8

W PARC RIVER
8, CHEMIN RIVER E6

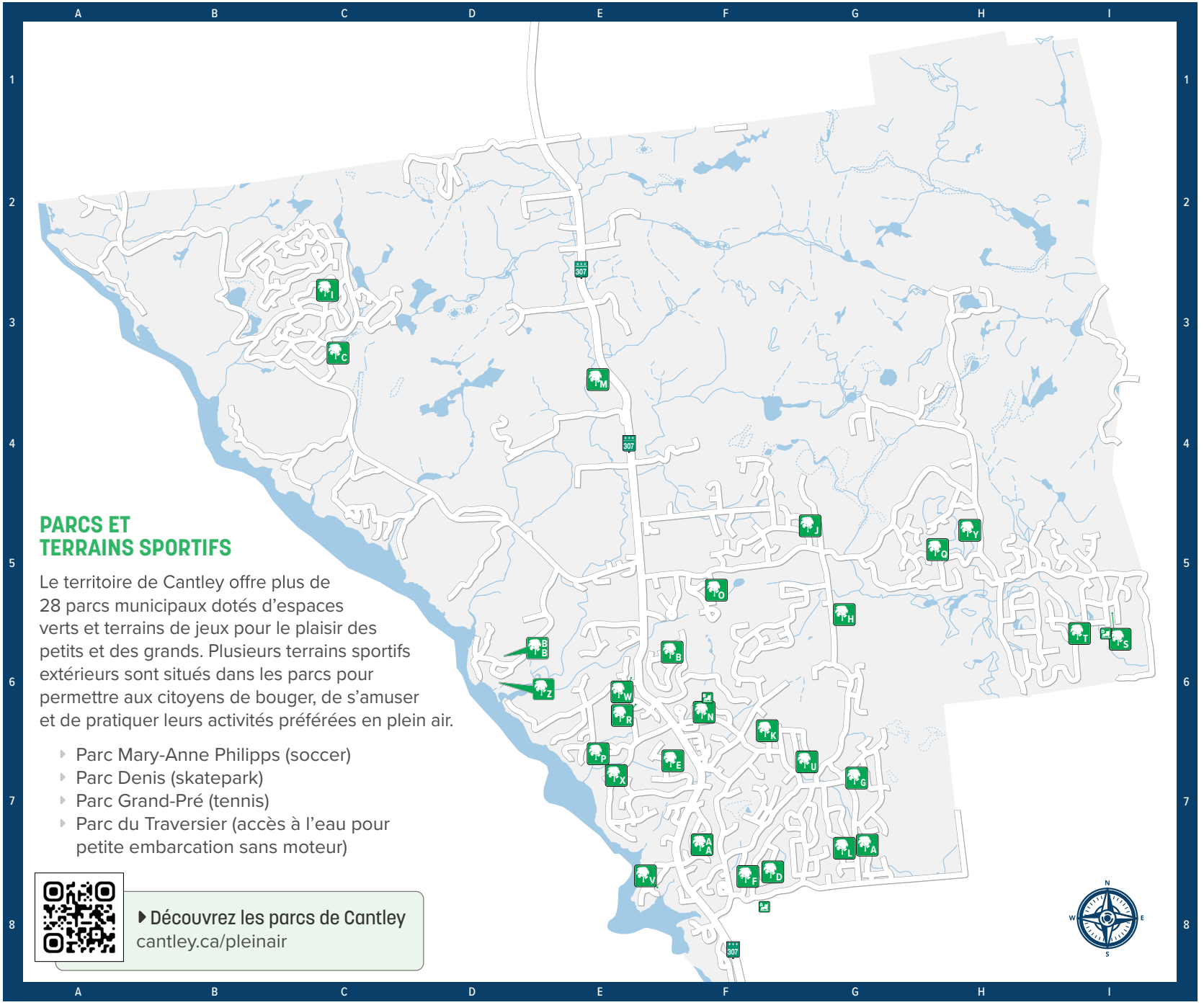
X PARC DES RIVES-DE-LA-GATINEAU
150, CHEMIN FLEMING E7

Y PARC SAINT-AMOUR
873, MONTÉE SAINT-AMOUR H5

Z PARC DU TRAVERSIER
18, RUE DE L'ANCRE D6

AA PARC VAILLANT
1, IMPASSE VAILLANT F7

BB PARC VICTORIA-ET-RENÉ-PRUD'HOMME
CHEMIN DE LA POINTE-LAWSON D6



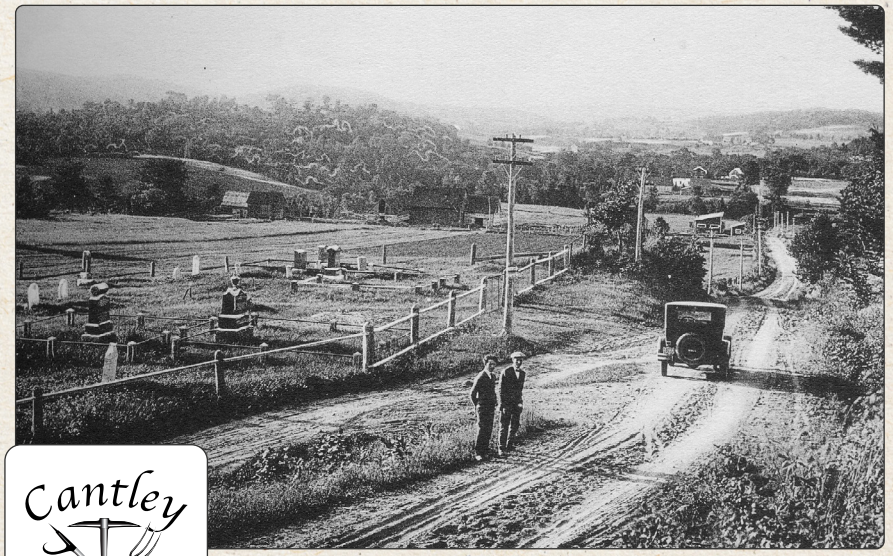
PARCS ET TERRAINS SPORTIFS

Le territoire de Cantley offre plus de 28 parcs municipaux dotés d'espaces verts et terrains de jeux pour le plaisir des petits et des grands. Plusieurs terrains sportifs extérieurs sont situés dans les parcs pour permettre aux citoyens de bouger, de s'amuser et de pratiquer leurs activités préférées en plein air.

- Parc Mary-Anne Philipps (soccer)
- Parc Denis (skatepark)
- Parc Grand-Pré (tennis)
- Parc du Traversier (accès à l'eau pour petite embarcation sans moteur)

▸ Découvrez les parcs de Cantley
cantley.ca/pleinair

CANTLEY, UNE HISTOIRE RICHE !



Intersection du chemin Cantley (route 307) et de l'ancien chemin Ferry. À gauche, le cimetière Cantley United (1927). *Archives de la Société historique de la vallée de la Gatineau.*

Cantley occupe le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anichinabé, territoire de chasse de la bande River Desert au cours des derniers siècles. En 1829, des colons venus d'Écosse et d'Irlande ont commencé à s'installer ici pour y fonder leurs fermes familiales. Le bureau de poste de Cantley fut établi en 1857. En 1889, Cantley devint une municipalité autonome. Elle est demeurée une communauté agricole jusqu'aux années 1960. En 1975 : Cantley a été fusionnée de force avec la ville de Gatineau. Fait remarquable, en 1989, Cantley a retrouvé son autonomie grâce à la lutte de dix ans menée par ses extraordinaires bénévoles.

L'ancienne ferme Alfred Hogan, chemin du Mont-des-Cascades. Grange (vers 1950). *Photo Cantley 1889, Pierre Bélisle, 2018.*



LOISIRS ET CULTURE



Murale à l'Espace culturel. Création de l'artiste Phil Landry et d'élèves des trois écoles primaires de Cantley.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Le Service des loisirs et de la culture a pour mission d'améliorer la qualité de vie des citoyens en offrant des activités favorisant l'apprentissage, le développement des compétences et le divertissement. Il propose une programmation annuelle d'activités et d'ateliers pour tous les âges.

Le service assure la gestion :

- du centre communautaire multifonctionnel (CCM) ;
- de l'Espace culturel (bibliothèque) ;
- des événements annuels ;
- de la programmation des loisirs et de la culture.

Visitez la page Web du service :
cantley.ca/culture-et-loisirs

Vous avez des questions ?
819 827-3434, poste 6816 loisirsculture@cantley.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL (CCM)

Le CCM, un milieu de vie ouvert et accessible à tous, est l'endroit idéal pour la pratique d'activités sportives, culturelles et communautaires.

Exemples d'activités offertes au CCM :

- Programmation des activités de loisir et bien-être (Zumba, yoga, ateliers de cuisine, etc.)
- Camp de jour Wakiton
- Judo Cantley
- Uni-Gym pour les tout-petits

Consultez la programmation des loisirs :
cantley.ca/programmation

Location de salle

Le CCM offre des salles modernes et polyvalentes adaptées à vos besoins. Réservez dès maintenant un espace accueillant et bien équipé pour faire de votre événement un succès !

Apprenez-en davantage :
cantley.ca/location-salle

PENSEZ À CANTLEY POUR VOTRE ÉVÉNEMENT !

Que ce soit pour une réunion, une célébration, une activité communautaire ou un événement spécial, vous trouverez l'espace idéal pour donner vie à vos projets !

MARIAGE ET RÉUNION DE FAMILLE



SPECTACLE



CONFÉRENCE



FORMATION ET ATELIER



www.cantley.ca/location-salles

LOISIRS ET CULTURE

L'ESPACE CULTUREL – VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



L'Espace culturel est un lieu de découverte et de rencontre situé au Centre communautaire multifonctionnel. Sa bibliothèque offre des livres et des ressources pour tous les âges ainsi que des espaces de lecture, de travail et des outils numériques.

Apprenez-en davantage :
cantley.ca/espaceculturel

Services offerts

- Accès libre aux collections
- Espaces de télétravail
- Prêt d'instruments de musique
- Cartes de visite aux musées de la région
- Et plus !





Activités

- Brico-Biblio
- Exposition d'artistes de la région
- Espace pour les tout-petits
- Prêt de casse-têtes et jeux de société
- Et plus encore !

Consultez la bibliothèque en ligne

Notre service de bibliothèque en ligne facilite votre consultation dans le confort de votre foyer. À partir de votre dossier personnel, vous pourrez consulter, réserver ou même renouveler un prêt ainsi que suggérer de nouveaux livres.

ÉVÉNEMENTS ANNUELS

La Municipalité offre une programmation variée à ses citoyens, dont plusieurs événements annuels :

- Cantley en fête
- Cérémonie du Jour du souvenir
- Carnaval d'hiver
- Cinéma en plein air
- Déjeuner de la communauté

Apprenez-en davantage :
cantley.ca/evenements

CAMP DE JOUR WAKITON

Wakiton est un camp de jour offert aux jeunes âgés de 5 à 12 ans durant la relâche scolaire et la saison estivale (de la fin juin à la troisième semaine d'août).

Apprenez-en davantage :
cantley.ca/camps-de-jour

www.cantley.ca/programmation

PROGRAMMATION D'AUTOMNE
SEPTEMBRE-DÉCEMBRE



INSCRIPTIONS EN AOÛT

PROGRAMMATION D'HIVER
JANVIER-MARS



INSCRIPTIONS EN DÉCEMBRE

PROGRAMMATION DE PRINTEMPS
AVRIL-JUIN



INSCRIPTIONS EN MARS

PROGRAMMATION D'ÉTÉ
JUILLET-AOÛT



INSCRIPTIONS EN JUIN

DES ACTIVITÉS POUR VOUS AMUSER TOUTE L'ANNÉE !

LOISIRS ET CULTURE



Terrains sportifs

Que ce soit pour le soccer, le basketball ou d'autres sports, ces installations sont disponibles pour tous.
Nous vous invitons à les découvrir et à en profiter pleinement tout au long de la saison !

Consultez la liste complète des terrains sportifs :
cantley.ca/terrains-sportifs



Patinoires

Profitez pleinement de l'hiver en visitant les patinoires municipales ! Que ce soit pour une sortie en famille, une activité entre amis ou simplement pour bouger au grand air, nos patinoires offrent un espace convivial et accessible à tous.

Consultez la liste complète des patinoires :
cantley.ca/patinoires



RÉPERTOIRE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Les organismes communautaires sont le fondement et l'épanouissement social et communautaire de Cantley. Tout organisme souhaitant obtenir une reconnaissance officielle de la Municipalité doit répondre aux critères établis selon la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes.

Apprenez-en davantage :
cantley.ca/politique

LOISIRS ET CULTURE

Art de l'Ordinaire
artdelordinaire@hotmail.com

Les Archers de Cantley
precisionarcherie@videotron.ca

Association de Baseball Amateur de VDM
info@baseballvdm.ca

Association des propriétaires de la rive de Gatineau - Partie OUEST
pierrenantel460@videotron.ca

Association des propriétaires du Village Mont Cascades
admin@villagemontcascades.ca

Cantley 1889
info.cantley1889@gmail.com

Cantley à Cheval
cantleyacheval@hotmail.ca

Carrefour Emploi Collines - CEC
info@toncec.ca

Conservation Cantley
conservationcantley@gmail.com

CPE Petit Campagnard
maxime@auxpetitscampagnards.com

Club de soccer des Collines - Secteur Cantley
info@soccerdescollines.com

Écho de Cantley
info@echocantley.ca

Étoiles d'argent de Cantley (FADOQ)

etoile.argent018@hotmail.com

Fondation Santé des Collines

dg@fsdc-dchf.ca

Grenier des Collines

LE GRENIER DES COLLINES
Banque alimentaire de la MRC

direction@legrenierdescollines.com

Judo Cantley

judo.cantley@videotron.ca

Karate Shotokan

karate.cantley@videotron.ca

Maison d'Ingrid

directrice@maisondingrid.com

Maison Papillon

info@maison-papillon.org

Maison des Collines

LA MAISON DES COLLINES

info@lamaisondescollines.org

Nakkertok

admin@nakkertok.ca

Les Amis du Parc
Mary-Anne-Phillips

phillips.margaret@gmail.com

Petit Café de Cantley

petitcafecantley@gmail.com

Petite Racine

petitesracinescantley@gmail.com

LOISIRS ET CULTURE

Service aux aînés des Collines

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
Services aux aînés des Collines

dg@servicesauxaines.org

Société St-Vincent-de-Paul de Cantley

43nicole@videotron.ca

Sources des Jeunes

LA SOURCE DES JEUNES

direction@lasourcedesjeunes.com

Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais (TDSCO)

TDSCO
La Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais

dg@tdsco.org

Unigym Gatineau

UNIGYM GATINEAU

jay@unigymgatineau.com

Apprenez-en davantage :

cantley.ca/ organismes-reconnus



TRAVAUX PUBLICS

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Service des travaux publics joue un rôle essentiel dans la qualité de vie et la sécurité des citoyens. Chaque jour, les équipes veillent à l'entretien des infrastructures et à la prestation de services indispensables au bon fonctionnement de la communauté.

Quelques exemples des services offerts par les travaux publics :

- collecte des matières résiduelles ;
- travaux routiers ;
- déneigement ;
- entretien des parcs et patinoires ;
- abattage d'arbre sur la propriété publique ;
- pavage ;
- et plus encore !

Vous avez des questions ?
municipalite@cantley.ca 819 827-3434, poste 6814

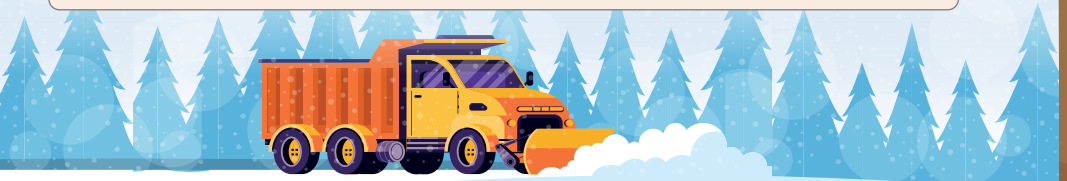
Visitez la page Web du service des travaux publics :
cantley.ca/travaux-publics

INFO DÉNEIGEMENT

L'hiver, il est important d'adopter certains comportements pour contribuer au bon déroulement des opérations de déneigement.

- le stationnement dans les rues est interdit de minuit à sept (7) heures du matin, entre le 15 novembre et le 1er avril ;
- il est interdit de déverser, de déposer, de jeter ou de permettre que soit déversée, déposée ou jetée de la neige ou de la glace sur toute propriété publique (rues, trottoirs, ponceaux, fossés).

Apprenez-en davantage



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET COMPOSTABLES

Soyez des citoyens écoresponsables afin de faire de Cantley un endroit où il fait bon vivre !

Il est essentiel de bien gérer ses matières résiduelles. Vous trouverez sur cette page les informations nécessaires pour en disposer de manière responsable.

Comment accéder au calendrier des collectes ?

Consultez la page Web pour accéder au calendrier et connaître votre secteur de collecte:

cantley.ca/collecte

Quoi mettre dans le bac de récupération ?

Pour savoir quoi mettre dans le bac bleu, ce n'est pas compliqué. Il suffit de se poser la question suivante : **est-ce un contenant*, un emballage ou un imprimé** ? Si oui, on dépose dans le bac, tout simplement !

**Les exceptions : contenants aérosols et emballages de protection en polystyrène (styromousse).*

Quels articles puis-je ajouter à mon bac de récupération bleu ?

bacimpact.ca/foire-aux-questions

La récupération et le recyclage, ce n'est pas la même chose. Ce qu'on fait à la maison, c'est de la récupération : on fait un premier geste de tri qu'on dépose dans le bac de récupération (bac bleu). Le recyclage, c'est quand le contenu du bac de récupération est transformé en matière recyclable après son passage au centre de tri. Les matières recyclables redeviennent de la matière première et peuvent ensuite avoir une deuxième vie.

Contenant, emballage, imprimé, c'est tout !





Quoi mettre dans le bac de compost ?

Résidus alimentaires :
Filtres à café, sachets de thé, fruits et légumes, viandes, volailles, poissons et fruits de mer, etc.

Résidus verts :
Feuilles, plantes, petites branches, etc.

Autres matières organiques :
Papier mouchoir, essuie-tout, papiers à muffin, boîtes à pizza, vaisselle en carton, etc.

Veuillez noter que les plastiques compostables ne sont pas acceptés.

Apprenez-en davantage concernant les bénéfices du compostage

cantley.ca/compost

INFO-COLLECTE : QUESTIONS FRÉQUENTES

Voici quelques informations pratiques concernant la collecte. Pour tous les détails concernant votre collecte, visitez la page Web www.cantley.ca/collecte.

La collecte n'a pas eu lieu alors qu'elle est inscrite au calendrier. Que faire ?

Si, à 19 h, la collecte n'a toujours pas eu lieu, signalez la situation en contactant le 819 827-3434, poste 6814 ou en envoyant un courriel à municipalite@cantley.ca, en mentionnant votre nom complet et votre adresse civique.

ATTENTION : N'oubliez pas de vérifier votre calendrier de collecte lors des semaines où il y a un **congé férié** ; les changements à l'horaire habituel sont bien identifiés.

Que puis-je faire de mes encombrants ?

Depuis quelques années, la municipalité organise des journées **Écocentre Mobile** durant lesquelles vous pouvez déposer vos encombrants de façon sécuritaire et écoresponsable.

cantley.ca/ecocentre

Prenez note que ce service peut varier. Consultez la page Web pour les informations à jour :

Où dois-je déposer les résidus domestiques dangereux ?

Le **centre de transbordement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais** inclut un point de dépôt pour les matières résiduelles suivantes : les produits électroniques, les résidus domestiques dangereux (RDD), le métal et les pneus.

Visitez la page Web de la MRC des Collines pour consulter les heures d'ouverture du centre de dépôt situé au 28, chemin de La pêche à Val-des-Monts.

mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS



Foire aux questions concernant les bacs
Consultez notre foire aux questions pour tout savoir concernant les bacs de matières résiduelles, de récupération et pour le compost.

cantley.ca/faq-bacs

Comment dois-je positionner mes bacs au chemin ?

Bien positionner les bacs, ça facilite le ramassage !

- Couvercle fermé
- Aucun obstacle autour des bacs
- Distance minimale de 60 centimètres entre les bacs
- Roues positionnées vers la résidence

Vous voulez vous procurer un bac ou remplacer un bac brisé?
Rendez-vous sur la plateforme Voilà! pour faire votre demande en ligne !

cantley.ca/voila

Vous avez encore un doute où jeter vos déchets ?

Utilisez l'application *Ça va où?* pour faire le bon choix !

DISPONIBLE SUR App Store

Disponible sur Google play

Découvrez également les programmes de recyclage chez Terracycle !
terracycle.com/fr-CA

LGL GLOBE
ENVIRO CONNEXIONS



Services de location et collecte de conteneurs à déchets et recyclage & centre de tri

Demandez une soumission

819-643-6464



Si c'était une perte de contrôle, il lui aurait dit ça devant tout le monde.
#ÇaSuffitÇaAussi

On est là pour en parler.
1 800 363-9010
438 601-1211 (texto)

SOS VIOLENCE CONJUGALE

SERVICES 24/7
GRATUITS
BILINGUES
ANONYMES
CONFIDENTIELS

NADEAU, FOURNIER
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

428, rue Notre-Dame, Gatineau QC J8P 1L8 819 643-4901
nadeau.fournier@arpentage.ca www.arpentage.ca

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement (SUE) est responsable de planifier et de gérer l'aménagement du territoire de façon harmonieuse, en conciliant le développement, la protection de l'environnement et les principes du développement durable.

Le service assure notamment les responsabilités suivantes :

- la planification de l'aménagement du territoire ;
- l'application des règlements d'urbanisme ;
- l'émission des permis et des certificats ;
- la protection et la mise en valeur des milieux naturels.

Vous avez des questions ?
urbanisme.environnement@cantley.ca 819 827-3434, poste 6801

Visitez la page Web du service : cantley.ca/urbanisme

Règlements

Les règlements d'urbanisme sont des outils permettant d'encadrer l'aménagement du territoire et le développement.

Consultez les règlements de zonage (*choisir l'onglet zonage) : cantley.ca/règlements-municipaux

Zonage

Si vous souhaitez réaliser un projet sur votre propriété, il est important de vérifier si **celui-ci est conforme au règlement de zonage en vigueur**.

Si vous avez un projet précis, le SUE peut vous aider à vérifier les règles applicables à votre terrain et vous expliquer les démarches à suivre. N'hésitez pas à communiquer avec nous !

Si votre projet ne respecte pas certaines normes, il peut être nécessaire de le modifier ou, dans certains cas, de demander une **dérogation mineure** lorsque la réglementation le permet.

Qu'est-ce qu'une dérogation mineure ?

Une dérogation mineure est une permission spéciale accordée par le conseil municipal.

Apprenez-en davantage : cantley.ca/derogation-mineure-et-piia

DEMANDE DE PERMIS, CERTIFICAT D'AUTORISATION ET DÉCLARATION DES TRAVAUX

Il est très important de vérifier les règlements et procédures applicables **avant d'entreprendre les travaux**. N'hésitez pas à communiquer avec le SUE pour toute question.

Vous planifiez des travaux sur votre propriété ?

Selon la nature du projet, **une autorisation de la Municipalité peut être requise avant le début des travaux**. Dans certains cas, une simple déclaration de travaux suffit et aucun permis n'est nécessaire.

Apprenez-en davantage :
Autorisation ou déclaration de travaux : quelle est la différence?
cantley.ca/permis-declaration

Pour connaître les travaux nécessitant un permis, un certificat d'autorisation ou une déclaration, consultez la liste des permis sur la plateforme des demandes en ligne.

Faites votre demande en ligne : cantley.edemandes.com/fr/create
*Des frais s'appliquent pour certaines demandes.

Exemples de travaux pour lesquels une autorisation est nécessaire :

- Division d'un terrain (lotissement)
- Puits
- Installation septique
- Installation d'une piscine
- Enseigne
- Abattage d'arbre
- Allée d'accès
- Bâtiments accessoires (remise, garage, abri d'auto)
- Unité d'habitation accessoire
- Rénovation



URBANISME ET ENVIRONNEMENT



ÉVITEZ LES DÉLAIS : ASSUREZ-VOUS D'UNE DEMANDE COMPLÈTE

Pour un traitement rapide de votre demande, assurez-vous que votre dossier est complet dès le dépôt. Plans à l'échelle, autorisations requises... chaque détail compte !

Apprenez-en davantage : cantley.ca/evitez-delais

Gagnez du temps ... et économisez !

- Un dossier bien préparé, c'est la clé pour démarrer vos travaux sans délai !
- Vous devez prévoir un délai maximal de 80 jours ouvrables pour l'analyse de votre dossier.
- L'analyse de votre dossier débutera uniquement lorsque celui-ci sera complet et que tous les documents requis auront été reçus.
- Il est plus coûteux de corriger les travaux que de prévoir dès le départ des travaux conformes.

Prenez note que toute construction ou tout travail effectué sans autorisation est passible de constat d'infraction et de demande de correction de la part de la Municipalité de Cantley.


Crédit photo : Rachel Lalonde

ENVIRONNEMENT

L'équipe dédiée aux dossiers concernant l'environnement veille à la préservation, à la protection et à la mise en valeur de notre territoire. Elle met en œuvre des initiatives visant à protéger les milieux naturels, à préserver la biodiversité et à promouvoir des pratiques durables.

Quelques exemples des dossiers gérés par l'équipe :

- gestion des installations septiques ;
- protection des milieux naturels ;
- émission de certificats d'autorisation pour l'abattage d'arbre, le remblai, et plus.

Visitez la page Web :
cantley.ca/environnement

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

NERRI - GESTION NUMÉRIQUE DES FOSSES SEPTIQUES

La Municipalité utilise la plateforme NERRI pour simplifier la gestion des installations septiques. Les entrepreneurs y déclarent directement les vidanges effectuées, ce qui réduit les démarches administratives.

Avec NERRI, les citoyens bénéficient d'un accès simple et rapide aux données concernant leur installation septique.

Nerri
Apprenez-en davantage :
cantley.ca/nerri

NERRI, ça facilite, centralise et optimise la gestion des fosses septiques :

- Communications et accès rapide pour le citoyen ;
- Centralise l'ensemble des données recensées lors d'entretiens, d'inspections et de réparations de système septique ;
- Oriente et optimise les actions concernant la réglementation de la gestion des eaux usées.

ATTENTION AUX TORTUES !

Les collisions avec les tortues sont plus fréquentes de mai à août. D'août à octobre, les jeunes tortues éclosent et se déplacent. Si vous apercevez une tortue signalez sa présence en ligne à carapace.ca.

BARRAGES DE CASTOR

La présence de barrages de castors doit être surveillée de près afin d'éviter les inondations, de même que des dommages causés aux infrastructures. Le propriétaire d'un terrain où se situe un barrage de castors est responsable des dommages que celui-ci peut engendrer.

Pour toute question ou pour signaler la présence d'un barrage problématique, vous pouvez communiquer avec le Service des travaux publics par courriel à municipalite@cantley.ca ou par téléphone au 819 827-3434, poste 6814.

Apprenez-en davantage sur la faune et la flore de notre région :
cantley.ca/faune-et-flore

Vous pensez construire sur votre terrain ?

Des règlements concernant l'environnement s'appliquent !

Avant de commencer votre projet, il est important de consulter les règlements municipaux et de vérifier si des autorisations sont requises.

Saviez-vous que...

- Les travaux réalisés près d'un milieu humide ou hydrique sont encadrés par une réglementation visant à protéger ces écosystèmes ;
- Avant d'abattre un arbre, il faut vérifier si un permis ou une déclaration est requis auprès de la Municipalité ;
- Une autorisation est requise pour tout remblai de plus de 30 centimètres afin de préserver l'écoulement naturel des eaux pluviales.

Vous avez des questions concernant votre projet ?
Contactez-nous à urbanisme.environnement@cantley.ca 819 827-3434, poste 6801

Pourquoi faire l'analyse de l'eau de mon puits ?

L'eau des puits peut contenir des contaminants, comme des pesticides ou des hydrocarbures. Il est de la responsabilité du propriétaire de faire analyser la qualité de son eau. Une analyse est recommandée chaque année pour assurer qu'aucun contaminant n'est présent.



Consultez le feuillet du ministère de l'Environnement du Québec :

Est-ce que je peux utiliser des pesticides sur mon terrain ?

L'utilisation des pesticides et des engrais de synthèse est encadrée par la réglementation municipale afin de protéger la santé de la population, la qualité de l'eau et l'environnement.

Avant d'utiliser ces produits, assurez-vous de respecter les dispositions du règlement municipal en vigueur.

Apprenez-en davantage : cantley.ca/faune-et-flore

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

INFORMATIONS UTILES

RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Les barils récupérateurs d'eau de pluie constituent une solution simple et efficace pour réduire la consommation d'eau potable. Ils permettent de recueillir l'eau de pluie, qui peut ensuite être utilisée pour l'arrosage des jardins, des plates-bandes et d'autres usages extérieurs.

RADON

Saviez-vous qu'il est possible de tester la présence de radon dans votre résidence ? Connaître la concentration de ce gaz est la première étape pour assurer un environnement sain pour votre famille.

La Municipalité ne fournit pas de détecteurs. Cependant, vous pouvez commander une trousse avec :

- CAA-Québec
- poumonquebec.ca/radon
- Occupetoiduradon.ca

Apprenez-en davantage :

cantley.ca/radon

DON D'ARBRES

Chaque année, au mois de mai ou juin, la Municipalité offre des pousses d'arbres aux citoyens. Restez à l'affût de nos réseaux sociaux pour connaître la prochaine date de distribution!





DON DE COMPOST

Chaque année, la MRC des Collines-de-l'Outaouais fait don de compost mûr aux citoyens. Restez à l'affût de nos réseaux sociaux pour le prochain don, au printemps.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT


Crédit photo : Annie-Pier Audet

FONDS VERT - VOLET COMMUNAUTAIRE

Le Fonds vert de la Municipalité de Cantley soutient la réalisation de projets qui contribuent à la protection de l'environnement, au développement durable et à l'amélioration de la qualité de vie.

Par ce programme, la Municipalité encourage les initiatives locales et la collaboration avec les organismes et les acteurs du milieu afin de réaliser des projets ayant des retombées positives pour la communauté.

En appuyant les initiatives locales, le Fonds vert contribue à bâtir une communauté plus verte, plus résiliente et engagée. Pour connaître les critères d'admissibilité, les projets soutenus et la procédure pour présenter une demande, consultez les renseignements disponibles en ligne en balayant le code QR.

Apprenez-en davantage :
cantley.ca/fonds-vert

FINANCES

SERVICE DES FINANCES

Le Service des finances a pour mission de planifier et de contrôler toutes les activités financières et administratives de la Municipalité, conformément aux normes comptables, les lois en vigueur ainsi qu'aux politiques municipales.

Quelques exemples des responsabilités du service :

- préparer le budget et les états financiers de la Municipalité ;
- assurer la réalisation des opérations concernant la taxation municipale ;
- conseiller les membres de tous les niveaux de gestion concernant les questions d'ordre financier ;
- gérer les demandes de subventions municipales ;
- et plus encore !

Consultez la page Web du service :
cantley.ca/finances

Vous avez des questions ?

reception@cantley.ca 819 827-3434, option 0

TAXATION

Comment recevoir votre compte de taxes ?

Vous recevrez votre compte de taxes municipales par la poste en début de chaque année. Vous pouvez aussi le recevoir électroniquement sur la plateforme citoyenne *Voilà!*.

Voilà! Votre dossier citoyen au bout des doigts

Faites le choix sans papier et recevez votre compte de taxes uniquement en ligne grâce à la plateforme Voilà!

Balayez le code pour accéder aux instructions :

Téléchargez l'application :
Disponible sur Google Play Disponible sur App Store

Pour ce faire :

1. Connectez-vous ou inscrivez-vous à Voilà ! ;
2. Associez votre propriété à votre plus récent compte de taxes ;
3. Activez l'option «Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne».

Besoin d'aide ?

Communiquez avec nous au
819 827-3434 ou par courriel à reception@cantley.ca

Comment payer mes taxes municipales ?

Payez votre facture en ligne ou en personne à la Maison des Bâtisseurs (8, chemin River), durant les heures d'ouverture.

Modes de paiement acceptés

✓	Paiement pré-autorisé
	Institution bancaire (au comptoir ou en ligne)
	Chèques postdatés
	Débit, chèque ou argent comptant acceptés à la Mairie (8, chemin River)

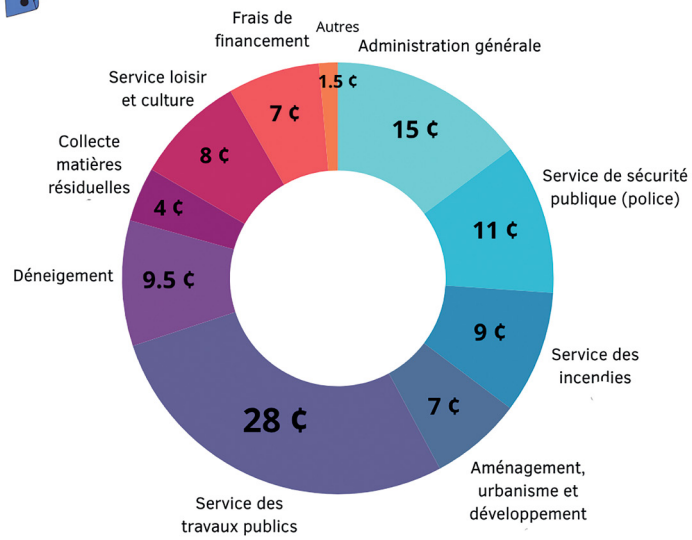
***Échéances des paiements:** pour connaître les dates d'échéance des paiements de taxes, consultez votre compte de taxes en ligne sur la plateforme Voilà! ou notre site Web à cantley.ca/finances

Comment les taxes municipales sont-elles attribuées ?

Budget municipal 2026

Synthèse du budget 2026 :

1 $ de vos taxes représente :



SERVICE DES FINANCES

RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date. Il sert principalement à indiquer la valeur de ces immeubles aux fins de la taxation foncière.

LA VALEUR FONCIÈRE DE VOTRE MAISON

L'évaluation foncière des immeubles relève de la compétence de la MRC des Collines de-l'Outaouais. Pour toute demande de révision et question concernant votre évaluation ou pour rencontrer un représentant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, composez le 819 827-0516.

QU'EST-CE QUE LE RÔLE TRIENNAL ?

Valeur au rôle	Valeur uniformisée	Valeur réelle
Déterminée par la MRC des Collines-de-l'Outaouais	Déterminée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Déterminée par un évaluateur
Valeur évaluée pour la municipalité complète	Valeur demandée pour des démarches administratives et financières	Prix auquel votre propriété pourrait être vendue



SUBVENTIONS

Subvention aux aînés pour les taxes municipales Les aînés qui répondent à certains critères peuvent bénéficier d'une subvention pour compenser la hausse des taxes municipales liée à la hausse de la valeur de l'immobilier. Si vous y êtes admissible, un document vous sera automatiquement envoyé au mois de février par Revenu Québec.	Cette subvention est offerte et administrée par Revenu Québec. 1 800 267-6299	Consultez tous les détails de la subvention ici :
Subvention pour les couches lavables et produits hygiéniques réutilisables	Ces subventions sont offertes et administrées par la Municipalité. Pour toute question : reception@cantley.ca	Consultez tous les détails de ces subventions ici :
Subvention pour les services aquatiques		

LE SERVICE DES INCENDIES ET PREMIERS RÉPONDANTS

Présent 24 heures sur 24, votre Service de sécurité incendie veille à la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Par ses activités de prévention et d'inspection, ses interventions d'urgence et ses services de premiers soins, notre équipe contribue chaque jour à assurer la sécurité et le bien-être de toute la communauté.

Le service assure, entre autres :

- la prévention et conseils en sécurité ;
- les interventions lors d'incendies et d'urgences ;
- le service de premiers répondants ;
- les Inspections de bâtiments ;
- la délivrance de permis et de certificats.

Visitez la page Web du service :
cantley.ca/securite-incendie

Vous avez des questions ?
819 827-3434, poste 6820 sincendie@cantley.ca

PERMIS DE BRÛLAGE

Les feux de plus d'un mètre nécessitent un permis de brûlage. De plus, ce type de feu est interdit du 1er mai au 31 octobre inclusivement.

Il est interdit d'allumer ou de maintenir un feu lorsque la vitesse des vents atteint ou dépasse 20 km/h. Il est également interdit, en tout temps, de brûler du gazon, des feuilles, du foin, de la paille, des graminées, des matières résiduelles, des déchets de construction, des produits pétroliers ou toute autre matière susceptible de produire des contaminants ou d'être considérée comme polluante.

Faites votre demande de permis :
cantley.edemandes.com/fr/create

SERVICE DES INCENDIES

FEUX D'ARTIFICE

À Cantley, les feux d'artifice de type familial sont strictement interdits sur l'ensemble de son territoire, et ce, en toute temps. Seuls les feux d'artifice exécutés par un artificier professionnel peuvent être autorisés, et ce, à la condition d'obtenir un permis.

Apprenez-en davantage :
cantley.ca/feux-artifice

PRÉVENIR LES INCENDIES À LA MAISON

La prévention des incendies commence par de bonnes habitudes au quotidien. Assurez-vous que les avertisseurs de fumée fonctionnent correctement et remplacez leurs piles au besoin. Gardez les appareils de chauffage, les cuisinières et les autres sources de chaleur éloignés des matières inflammables. Évitez de surcharger les prises électriques et faites vérifier toute installation présentant des signes de défaillance. En cas d'incendie, évacuez rapidement, restez à l'extérieur et composez le 9-1-1. Ne retournez jamais dans un bâtiment en feu.

Apprenez-en davantage :
cantley.ca/prevention

AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Certains équipements de sécurité, comme l'avertisseur de monoxyde de carbone, ne sont pas simplement recommandés. Leur installation est obligatoire dans certaines situations prévues par la réglementation applicable, notamment lorsqu'un bâtiment comporte un appareil à combustion ou un garage attenant.

PRUDENCE AVEC LES BARBECUES

Quand l'été approche, les barbecues aussi. Mais pour rester en toute sécurité, il faut adopter les bons réflexes comme vérifier son bon fonctionnement en début de saison et laisser un dégagement d'un (1) mètre entre le barbecue et toute matière ou structure combustible et inflammable.

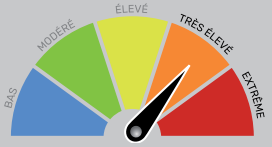
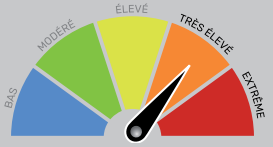
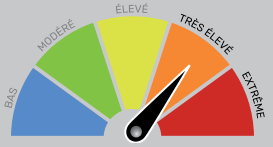
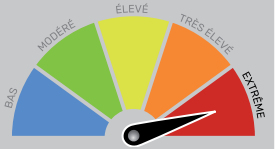
Conseils de prévention :
cantley.ca/bbq

ENTRETIEN PRÉVENTIF DE VOTRE CHEMINÉE

L'entretien de votre cheminée et son ramonage annuel sont essentiels à la prévention des incendies. Il est recommandé de faire ramoner votre cheminée au moins une fois par année, idéalement au printemps. Les cendres doivent être manipulées avec précaution et entreposées à l'extérieur, dans un contenant métallique muni d'un couvercle hermétique. Le contenant doit être placé à au moins un (1) mètre de la résidence et de toute matière combustible. Par ailleurs, il est important d'entreposer les cordes de bois dehors, loin de la maison.

RÈGLEMENTS - FEUX EXTÉRIEURS

RÉFÉRENCE: RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 21-RM-05

	1 mètre et moins	2 mètres et moins	4 mètres et moins	Foyer extérieur
Autorisation	12 mois par année	1er novembre au 30 avril	1er novembre au 30 avril	12 mois par année
Horaire	Tous les jours de 8 h à 1 h	Tous les jours de 8 h à 1 h	Tous les jours de 8 h à 1 h	Tous les jours de 8 h à 1 h
Permis	**Permis non nécessaire**	⚠ **Permis nécessaire**	⚠ **Permis nécessaire**	**Permis non nécessaire**
Dégagement	▸ 10 m des lignes de propriété ▸ 10 m d'un bâtiment / réservoir ▸ 2 m de tous les matériaux combustibles	▸ 15 m des lignes de propriété ▸ 15 m d'un bâtiment / réservoir ▸ 10 m de tous les matériaux combustibles	▸ 30 m des lignes de propriété ▸ 30 m d'un bâtiment / réservoir ▸ 15 m de tous les matériaux combustibles	▸ 6 m des lignes de propriété ▸ 6 m d'un bâtiment/ réservoir ▸ 2 m de tous les matériaux combustibles
⚠ **Conditions spécifiques**	▸ Doit être surveillé ▸ Moyen d'extinction à 10 m ▸ 1 m de hauteur max. ▸ Être entouré de matériaux non combustibles (briques, roches, pierres)	▸ Doit être surveillé ▸ Moyen d'extinction à 10 m ▸ **Interdit entre le 1er mai et 31 octobre**	▸ Doit être surveillé ▸ Moyen d'extinction à 10 m ▸ **Interdit entre le 1er mai et 31 octobre**	▸ Doit être surveillé ▸ Moyen d'extinction à 6 m ▸ Avec grillage et pare-étincelles (1 cm) ▸ Doit être posé sur une base incombustible ▸ Dimension maximale de la base : 70x70 cm ▸ Hauteur inférieure à 1.5 m
⚠ **Interdiction lorsque l'indice SOPFEU indique**				

⚠ INTERDICTIONS GÉNÉRALES

- Il est interdit de brûler du gazon, des feuilles, du foin, de la paille de graminée, des ordures, des déchets de construction, des produits à base de pétrole et tout autre article jugé polluant.
- Aucun feu n'est autorisé lorsque les vents dépassent vingt (20) km/h ou lorsque l'indice de la SOPFEU indique extrême.
- Les avis du Ministère de la Sécurité intérieure ont toujours priorité. Par exemple, même si la SOPFEU indique un risque ÉLEVÉ ou TRÈS ÉLEVÉ, si le ministère publie une interdiction d'allumer des feux, aucun feu n'est permis jusqu'à la levée de cette interdiction par le ministère.

NOTE

Les citoyens sont responsables de vérifier l'indice d'inflammabilité avant toute activité liée à l'allumage d'un feu et de se conformer au règlement 21-RM-05. Le terrain de camping de Cantley possède son propre règlement pour les feux extérieurs de 1 m et moins.



Consultez la fiche en ligne:
cantley.ca/feux-exterieurs

RÈGLEMENTS – FEUX EXTÉRIEURS

Faire un feu à l'extérieur exige le respect de certaines conditions et de la réglementation municipale. Avant d'allumer un feu, consultez la fiche explicative pour vérifier si celui-ci est autorisé et assurez-vous que l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU le permet.

⚠ SOYEZ VIGILANT AVANT DE FAIRE UN FEU!

L'indice de danger d'incendie de la SOPFEU est disponible sur la page d'accueil à cantley.ca ou à sopfeu.qc.ca

INFORMATIONS UTILES

Vous avez un chien ?

Chaque chien doit porter une licence disponible au coût de 20 $ annuellement à la SPCA de l'Outaouais. Vous pouvez payer la licence à la Mairie (8, chemin River) ou en ligne auprès de la SPCA de l'Outaouais.

▸ Achat en ligne - SPCA
spcaoutaouais.ca/licences

Nuisance des animaux

Pour les questions concernant le contrôle animalier : contactez la patrouille de la SPCA au 819 205-2908.

▸ Apprenez-en davantage :
cantley.ca/animaux

Vous avez un véhicule électrique ?

Il y a des bornes de recharge pour véhicule électrique dans le stationnement du Centre communautaire multifonctionnel de Cantley (6, impasse des Étoiles). Celles-ci se trouvent sur le côté du bâtiment, face à la 307.

▸ Apprenez-en davantage :
cantley.ca/bornes

Vous avez une piscine ou un spa ?

Les spas et piscines de tous types sont soumis au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Cette réglementation provinciale vise à assurer la sécurité de tous. Avant l'installation d'une piscine ou d'installations complémentaires, comme une terrasse, vous devez obtenir un permis auprès de la municipalité.

▸ Apprenez-en davantage :
cantley.ca/piscine

Vous avez un abri d'hiver et d'été ?

Un abri d'auto temporaire est autorisé avec une limite de trois abris par terrain. Les abris sont autorisés du 1er octobre au 1er mai. À la fin de cette période, tout élément doit être enlevé.

Les abris d'été (démontables, avec les côtés ouverts) servant d'abris pour les véhicules récréatifs peuvent être conservés sur la propriété toute l'année et doivent être comptabilisés dans le nombre maximal d'abris d'auto temporaires. .

▸ Apprenez-en davantage :
cantley.ca/abri-dhiver

Vous planifiez un événement public à Cantley ?

Si vous prévoyez organiser un événement d'envergure, comme un festival ou un tournoi, assurez-vous d'obtenir un permis. Vous devez avoir en main tous les documents susceptibles d'être nécessaires pour valider votre demande, comme un permis d'alcool et un plan de sécurité incendie.

▸ Apprenez-en davantage :
cantley.ca/permis-evenement

Vous voulez faire une vente-débarras ?

Selon la réglementation municipale, un permis est requis, sauf lors du Festival des ventes de garage de Cantley, ayant lieu annuellement au mois de mai.

Abonnez-vous à l'infolettre municipale

Restez à l'affût des actualités : au bon moment et au bon endroit !

POMPAGE DE FOSSES SEPTIQUES
LARABIE INC.
819 671.2221
POMPAGELARABIE.COM • 1836, DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS, J8N 0E9


MONT CASCADES
819-827-0301 • INFO@MONTCASCADES.CA
448 CHEMIN DU MONT-DES-CASCADES, CANTLEY, QUÉBEC, J8V 3B2
MONTCASCADES.CA

PUBLIC LARRIMAC GOLF
Depuis 1924
TENNIS (COURS) - GOLF - RESTOBAR
SORTEZ ET VENEZ JOUER
COME AND PLAY !
WWW.LARRIMAC.COM

Maison D'INGRID
INTÉGRITÉ | NON-JUGEMENT | GRANDIR
RESPECT | IMPLICATION | DÉVELOPPEMENT
Aide et hébergement pour enfants, adolescent.es, femmes, ainsi que proches de victimes de violence conjugale.
TÉLÉPHONE : 873 636-3979
SANS FRAIS : 1 844 636-3977
WWW.MAISONDINGRID.COM

CENTURY 21
Elite

RACHEL VIAU

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

FONDATRICE DE LA SEULE AGENCE IMMOBILIÈRE À CANTLEY
À VOTRE SERVICE LOCALEMENT DEPUIS 21 ANS



819 962-1188
votrecourtier@videotron.ca
393, montée de la Source #104
Cantley, QC J8V 0J2

www.rachel-viau.c21.ca

VOTRE PARTENAIRE FIABLE EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Ray Thompson
TRUCKING LTD.

- Camionnage
- Excavation
- Fosses septiques
- Matériel en vrac



RBQ No. 8230-0880-36 | GST: 104-416466RT01 | QST: 100-2037391GQ002

819 456-1116 | info@raythompsontrucking.com | raythompsontrucking.com



RBQ: 5647-5288-01
REVÊTEMENT S.B.
SOFFITE • FASCIA • SIDING
www.revetementsb.com
118 Chemin des Monts, Val-des-Monts, QC J8N 2L3
819 665-6899 | revetementsb@hotmail.fr

Location de conteneurs
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Matrec
une division de GFL



Votre projet n'attend pas.
Service fiable
Livraison rapide
1 844.628.7321
www.matrec.ca